



TERMES DE RÉFÉRENCE (VERSION 2022)
GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PARAMÈTRES DE MESURE

Mandat :

Le CanSFE, une organisation non gouvernementale comptant près de 100 organisations membres, a pour mission de *“conjuguer l'expertise et l'engagement d'organisations et d'individus canadiens en vue d'améliorer la santé et les droits des femmes, des enfants et des adolescent.e.s partout dans le monde”*. Le Groupe de travail sur les paramètres de mesure (GTPM) du CanSFE a été mis sur pied pour appuyer le renforcement des capacités des acteurs et actrices canadiens et de leurs partenaires partout dans le monde. Il agit à titre de **groupe conseil et ressource techniques** pour le secteur de de la coopération internationale, en se concentrant sur la recherche, les données probantes et le suivi-évaluation -redevabilité-apprentissage (SERA) dans le contexte de la santé mondiale. Il existe pour soutenir l'atteinte des résultats escomptés du CanSFE.

Plus spécifiquement, le GTPM, en s'appuyant sur son expertise collective, a pour mandat de **conseiller, connecter, renforcer et partager** dans plusieurs domaines clés. Ces différents mandats sont interreliés, et rattachés au Plan de travail du CanSFE :

1. **Conseiller** : fournir activement une expertise et des orientations au CanSFE dans ses efforts pour contribuer au renforcement des capacités des acteurs et actrices en santé mondiale et en développement sur des questions et initiatives propres au SERA, à l'utilisation des données probantes et à la recherche, en fonction de l'expérience et des connaissances des membres du groupe. Cela comprend des orientations sur les besoins identifiés pour le renforcement du SERA en santé mondiale et les questions à prioriser en fonction de ces besoins.
2. **Connecter/relier** : mobiliser ses réseaux en matière de SERA et recherche afin de faire le pont entre les experts diversifiés et les collègues concerné.e.s qui ont besoin de ces connaissances et ressources.
3. **Renforcer** : offrir une expertise et des conseils pratiques au secteur (principalement des organisations canadiennes et leurs partenaires) au moyen d'activités du CanSFE axées sur le renforcement des capacités, de génération et de diffusion des connaissances, et d'activités d'apprentissage (y compris la rétroaction et l'apprentissage multidirectionnel) coordonnées par le CanSFE.
4. **Partager** : exercer un leadership en matière de SERA par le partage transparent des données (par ex.: des données pour alimenter à l'[Explorateur de projets du CanSFE](#)), des réussites et des leçons apprises, ainsi que des outils et guides pratiques pertinents, afin d'inciter d'autres membres du secteur à faire de même.

Le GTPM se réunit à intervalles réguliers afin de collaborer à un éventail diversifié de projets et d'activités. Au besoin, il peut former des sous-groupes dans le but de réaliser des projets spécifiques ou d'examiner des questions d'intérêt.

Date Juin 2017
d'établissement :

Dernière mise à jour :	Octobre 2022
Coordination :	Le secrétariat du CanSFE est responsable de l'administration du groupe. Les membres du GTPM nommeront un.e ou deux membres au poste de co-présidence du groupe (mandat d'un an), et pourront nommer des membres à des postes pour d'éventuels sous-groupes (p. ex., présidence ou vice-présidence) ou à des sous-groupes.
Membres et exigences :	<p>Le GTPM est formé à la fois de membres permanent.e.s et de membres ad hoc. Ils et elles sont nommé.e.s par le Secrétariat, à sa discrétion, en consultation avec les membres en place, et pourraient être invité.e.s à soumettre leur CV. Les personnes qui souhaitent faire partie du GTPM peuvent manifester leur intérêt en écrivant à impact@canwach.ca.</p> <p>Toute personne souhaitant devenir membre du GTPM doit être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un.e employé.e ou consultant.e d'une organisation membre en règle du CanSFE; ou • Un.e représentant.e d'un service pertinent d'Affaires mondiales Canada; ou • Invitée à joindre le GTPM à la discrétion du secrétariat du CanSFE. <p>1. Membres permanent.e.s</p> <p>Les membres permanent.e.s du GTPM sont des chefs de file et praticien.ne.s éclairé.e.s possédant une grande expertise en matière de données, de recherche, de suivi et d'évaluation en santé mondiale. Ces personnes ont généralement aussi un rôle de prise de décision auprès de l'organisation membre affiliée ou sont en mesure d'influer sur la prise de décisions relatives à la pratique du SERA/SEAR.</p> <p>Les personnes membres sont cependant nommées au GTPM en fonction de leur <u>expertise individuelle</u>, plutôt que de leur affiliation. Elles doivent donc posséder les connaissances et compétences nécessaires pour contribuer individuellement à la réalisation des objectifs du groupe.</p> <p>Les personnes membres permanentes du groupe, au nombre maximum de 25 ou au nombre raisonnable fixé par le GTPM, peuvent changer occasionnellement. Elles doivent idéalement provenir d'organisations de différentes tailles, et présentant une diversité en termes de champs d'expertise, de langues et de situation géographique.</p> <p>Les membres permanent.e.s s'engagent à participer systématiquement et activement aux réunions. Les personnes qui ne sont pas en mesure de réaliser cet engagement pourraient être invitées par le secrétariat à participer à titre de membres ad hoc.</p> <p>2. Membres ad hoc</p> <p>Les personnes membres ad hoc du GTPM contribuent à la réalisation des objectifs du groupe par leur participation, sur invitation, à certaines réunions du GTPM circonscrites dans le temps. Elles peuvent diriger des projets, initiatives, sous-groupes ou discussions précis ou y contribuer. Le CanSFE peut inviter des personnes ou des organisations à participer au GTPM ou à y nommer une personne ayant une expertise pertinente.</p> <p>Le nombre des membres ad hoc peut varier en fonction des activités et des besoins du GTPM.</p>
Fréquence des réunions :	Mensuelle, avec des réunions additionnelles au besoin.

**Format des
réunions :**

Le GTPM est un groupe de travail virtuel qui se réunit par vidéoconférence et qui peut occasionnellement tenir des réunions en personne, au besoin.

Le **plan de travail annuel du GTPM** fait état des objectifs détaillés du groupe de travail, qui sont déterminés en consultation avec ses membres.

Des suggestions de questions à examiner peuvent également être envoyées par courriel à impact@canwach.ca